

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : kharratn-cssd-gouv-qc-ca

<https://www.cadre21.org/membres/08433ba806fb391995fd2894>

Date d'obtention : 2025-11-07 19:13:09

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Le protocole SEXTO est une démarche mise en place pour intervenir rapidement et adéquatement lorsqu'une image ou une vidéo à caractère sexuel impliquant un mineur est partagée ou signalée. Il vise à protéger les jeunes, prévenir la diffusion du contenu et réduire les conséquences pour les personnes impliquées.

Les principales étapes du protocole sont :

Sécuriser la situation : empêcher la circulation de l'image et s'assurer que les appareils concernés ne soient plus utilisés pour la diffusion.

Évaluer la nature du contenu et la gravité de la situation pour déterminer si une infraction est en cause.

eXtraire les preuves ou le contenu de manière sécurisée, sans le partager ni le consulter inutilement.

Transmettre l'information aux autorités compétentes (direction, police, services jeunesse) selon la situation.

Orienter les jeunes vers les ressources d'aide appropriées (psychosociales, éducatives, etc.).

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Ce que je retiens des trois mises en situation présentées, c'est qu'il est toujours essentiel d'enclencher le protocole SEXTO dès qu'un doute ou une confirmation existe quant à l'échange d'images ou de vidéos à caractère sexuel impliquant des jeunes. Même lorsqu'on n'est pas certain de la gravité ou de l'intention, il vaut mieux agir rapidement plutôt que minimiser la situation.

Le protocole SEXTO permet d'assurer une intervention sécuritaire, encadrée et respectueuse, en évitant que les images continuent de circuler et en protégeant les élèves concernés. Il offre aussi un accompagnement éducatif et psychosocial pour aider les jeunes à comprendre les conséquences de leurs gestes et à prévenir d'autres situations similaires.

En somme, ces mises en situation rappellent l'importance de réagir sans délai, de signaler toute information préoccupante à la police et de suivre les étapes du protocole afin de protéger les jeunes et de préserver un climat scolaire sain et sécuritaire.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape qui me semble la plus délicate lors de l'application du protocole SEXTO est celle de l'évaluation de la situation. C'est à ce moment qu'il faut déterminer si le contenu est réellement à caractère sexuel, s'il s'agit d'un partage volontaire ou non, et si une infraction potentielle est en cause. Cette étape demande beaucoup de jugement professionnel, de discrétion et de sensibilité, car chaque situation est unique et peut impliquer des émotions fortes chez les jeunes concernés.

Il est parfois difficile de recueillir les informations nécessaires sans porter de jugement ni empirer la situation. Il faut aussi savoir quand impliquer la direction, les services policiers ou les intervenants psychosociaux, tout en respectant la confidentialité.

En résumé, l'évaluation représente un moment charnière où une mauvaise interprétation pourrait soit banaliser un geste grave, soit dramatiser inutilement une situation, d'où l'importance d'agir avec prudence, empathie et rigueur professionnelle.